



PROJET PEDAGOGIQUE

2020-2021



FAMILLES RURALES
ACCUEIL RECRE'ATIF

Table des matières

I.	Présentation accueil Récré'Atif	2
II.	Rappel des principaux éléments du projet pédagogique	2
III.	Les intentions éducatives et les objectifs du directeur et de son équipe.....	2
	Intention éducative	2
	Respect des règles.....	2
	Respect du matériel	3
	Épanouissement des enfants	3
	Objectifs	3
IV.	Les activités	3
V.	La vie quotidienne.....	4
VI.	La répartition des temps (activités et repos)	4
VII.	L'équipe d'adultes et ses modalités de fonctionnement.....	5
VIII.	Le cadre, les règles de vie et les modalités de participation des mineurs	5
IX.	La sécurité	6
X.	Les caractéristiques des locaux.....	6
XI.	La communication.....	6
XII.	Les partenaires	6
XIII.	Le budget.....	7
XIV.	L'évaluation du projet	7
XV.	L'intégration des mineurs en situation de handicap.....	7
XVI.	Les mercredis.....	7
	Déroulement de la journée	8
	Les activités	8
	Les tarifs	9

I. Présentation accueil Récré'Atif

Accueil périscolaire et de loisirs pendant les vacances.

L'accueil se fait en période scolaire dans l'enceinte de l'école primaire Marie Marvingt les lundis, mardis, jeudis et vendredis et les mercredis à la salle des fêtes d'Omelmont. L'accueil de loisirs des vacances scolaires a également lieu à la salle des fêtes d'Omelmont.

Familles Rurales et Compagnie, accueil Récré'Atif est présidé par Mme Garcia Sylvie.

L'adresse postale est basée à la Mairie de Vézelize, rue Léonard Bourcier 54330 Vézelize.

La structure accueille une cinquantaine d'enfants âgés de 6 à 12 ans.

Le périscolaire fonctionne les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 7h à 8h20 et de 16h20 à 18h30 du 1 septembre 2020 au 6 Juillet 2021.

L'équipe est composée de Priscilla DIALMA HENRY, Manon GROSDÉMANGE et Sylvain PETITJACQUES.

Les tarifs sont définis en fonction du quotient familial des familles ou de leur appartenance à la MSA (cf tableau des tarifs en annexe).

II. Rappel des principaux éléments du projet pédagogique

L'accueil Récré'Atif est basé sur la commune de Vézelize pour le périscolaire et celle d'Omelmont pour l'extrascolaire.

Cette structure a été mise en place en 2013 pour répondre à une demande des parents suite à la fermeture de l'accueil qui se situait dans le centre de la commune. Malgré la présence d'un ramassage scolaire qui dessert les communes alentours adhérentes au syndicat scolaire, tous les enfants ne sont pas aptes à rester seuls chez eux une fois arrivés dans leur commune de résidence.

Cet accueil permet aux enfants d'être gardés dans un lieu sûr, avec du personnel compétent afin de leur apprendre les règles de vie en collectivité et d'ouvrir leur esprit créatif par le biais d'activités organisées en fonction des tranches d'âges et des envies des enfants.

Nous souhaitons également que les parents puissent communiquer avec le personnel et les membres du conseil d'administration de façon libre et respectueuse.

III. Les intentions éducatives et les objectifs du directeur et de son équipe

Intention éducative

Respect des règles

Nous souhaitons que les enfants puissent jouer en toute sécurité, en découvrant les règles qui organisent toute collectivité, en les respectant. Les enfants participent à l'élaboration de leurs règles de vie « je peux faire- je ne peux pas faire ».

Tout en respectant les règles du protocole sanitaire en vigueur.

Respect du matériel

Afin que chacun puisse jouer avec du matériel complet, il est demandé aux enfants de respecter les jeux qu'ils empruntent en remettant tous les éléments dans la boîte une fois qu'ils ne veulent plus jouer. Ils devront également le ranger sur l'étagère approprié (« en attente nettoyage ») après avoir au préalable demandé l'accord à l'animateur. Ceci afin de s'assurer du non croisement des groupes.

De ne pas lancer les crayons de couleur pour que les mines ne cassent pas. Leur apprendre la valeur des choses et pourquoi il faut en prendre soin.

Épanouissement des enfants

L'accueil est aussi un lieu de découverte et d'épanouissement des enfants par le biais de jeux collectifs, de jeux individuels. Les enfants doivent prendre du plaisir à venir au périscolaire parce qu'ils découvrent des choses différentes de leur quotidien.

Objectifs

L'objectif de l'équipe d'animation est de faire respecter les règles que les adultes et les enfants ont mis en place sans que les enfants s'en rendent compte. Il faut que les contraintes deviennent ludiques pour que les enfants les intègrent rapidement et durablement. Les parents doivent également participer en continuant chez eux.

IV. Les activités

Les activités du périscolaire sont organisées en fonction du nombre de participants et de leurs envies. Le temps de présence étant court avec des arrivées ou des départs échelonnés, il est difficile de mettre en place des activités longues. Le matin, les enfants ne sont pas toujours bien réveillés et arrivent au fur et à mesure, d'où la difficulté d'avoir des activités suivies. Par contre, les enfants jouent facilement à des jeux de sociétés avec les animateurs, font des coloriages ou des jeux de construction avec des jeux en bois. De plus, afin de faciliter l'entrée en classe nous ne sollicitons pas les enfants pour qu'ils ne soient pas trop énervés.

En fin d'après-midi, les enfants sont plus ouverts à faire des jeux actifs dans la cour de récréation ou sous le hall. Les animateurs organisent des tournois de jeux de ballons, des jeux interactifs comme l'épervier. Pour les enfants souhaitant rester plus au calme, ils peuvent rester dans la salle à faire des activités plus calmes comme des jeux de société, des coloriages, des jeux de cartes. Certains parfois commencent leurs devoirs.

Des jeux collectifs sont également proposés en salle d'activité (pendu en commun, création d'histoire (1 mot chacun son tour)...)

Dans un but pédagogique, nous rappelons aux enfants de ranger ce qu'ils ont utilisé avant de

partir, ce n'est pas à l'adulte ou aux autres enfants de le faire. Cela les responsabilise.

De même que nous leur demandons de prendre soin du matériel qui est mis à leur disposition. Si le matériel est abîmé, il n'est pas toujours possible de le remplacer car cela engage des frais et empêche de mettre l'argent dans d'autres activités.

A partir de 17h45, une bonne partie des enfants sont partis et les derniers jouent souvent plus calmement ou lisent. Une petite bibliothèque est mise à leur disposition (en respect des gestes barrières avec isolement 24h).

V. La vie quotidienne

Les enfants sont déposés par leurs parents le matin et récupérés le soir soit par un des parents soit par une personne autorisée (noms donnés dans le dossier d'inscription dans la partie personnes autorisées à récupérer l'enfant) sur présentation d'une pièce d'identité quand elle n'est pas connue par l'équipe d'animation.

Les heures de départ et d'arrivée sont consignées dans un classeur où chaque enfant dispose d'une fiche. Les responsables inscrivent l'heure d'arrivée et/ou de départ et signent à côté.

En raison du protocole sanitaire, l'animateur remplit la fiche (utilisant de gel ou lavage de main au préalable) et la présente aux parents complétés

C'est souvent à ce moment que les parents ou l'équipe d'animation interagissent pour communiquer des informations qui doivent être transmises. Elles peuvent concerner des règlements, des informations sur l'enfant, son comportement, des questionnements par rapport au fonctionnement de l'accueil dans certaines situations.

Notre accueil ne gère pas le temps de midi les lundis, mardis, jeudis et vendredis.

Seuls les mercredis, où nous accueillons les enfants toute la journée le repas du midi et la collation de 16h sont prises en charge.

VI. La répartition des temps (activités et repos)

En périscolaire, nous avons 2 temps principaux d'accueil : le matin de 7h à 8 h20 et le soir de 16h20 à 18h30.

Les enfants arrivant au fur et à mesure, aucune activité précise n'est mise en place le matin. Les enfants s'installent autour de la table de leur classe pour faire des dessins et des jeux.

Le protocole sanitaire mis en place conjointement à l'école, au syndicat scolaire et à au périscolaire privilégiant le brassage par classe.

Les animateurs jouent avec les enfants, réconfortent ceux qui sont un peu triste de quitter leurs parents, prennent connaissance des messages (par internet ou par sms) des parents et leur répondent, préparent les fiches pour récupérer les enfants le soir auprès des enseignants et leurs activités.

Comme le matin, les enfants partent de façon échelonnée selon l'arrivée des parents. Une grande activité est faite après que les enfants aient pris leur goûter entre 16h20 et 16h40,

puis les enfants participent à l'activité commune ou individuelle selon leur choix et envie.

La pièce d'accueil n'étant pas très grande, les animateurs prennent un groupe pour aller jouer dehors quand le temps le permet ou dans le hall en cas de mauvais temps. Ces activités se déroulent en moyenne jusqu'à 17h30, car il y a beaucoup de départ à cette heure.

Une fois les activités terminées et les enfants partis, le ménage de la pièce est fait.

VII. L'équipe d'adultes et ses modalités de fonctionnement

Le personnel est recruté suite à un entretien effectué par le conseil d'administration en fonction des aptitudes de la personne à encadrer un groupe d'une dizaine d'enfants de 6 à 12 ans. Les diplômes ou les compétences de la personne sont vérifiés, une mise en situation est faite pour connaître leur réaction face à une situation précise.

Des formations sont proposées au cas où la personne n'est pas diplômée dans le domaine de l'enfance et pour compléter leur cursus. Également dans le cadre du Parcours Emploi Compétence.

Les animateurs sont suivis par l'équipe pédagogique du conseil d'administration afin de connaître leurs souhaits de formation et les inscrire afin de perfectionner leurs compétences.

Une grille d'évaluation est fournie par familles rurales et un entretien tous les deux ans est fait par la Présidente de l'association.

Un roulement de présence est mis en place, avec une présence obligatoire de 2 personnes sur les sites.

Les réunions d'équipe ont lieu en début de période pour définir les activités, préparer les vacances, faire le point sur les difficultés, les problèmes rencontrés, trouver les solutions.

VIII. Le cadre, les règles de vie et les modalités de participation des mineurs

Un règlement intérieur est distribué aux parents au moment de l'inscription. Ils doivent le lire avec leur enfant et le signer.

Il est demandé aux parents de suivre les règles pour le règlement des factures, mais aussi des horaires d'accueil des enfants ainsi que des délais de réponses en cas de demande d'inscriptions pour les vacances ou les mercredis.

Pour les enfants, les règles leurs sont expliquées avant chaque activité, un arbre avec « je peux faire » ou « je ne peux pas faire » est élaboré avec eux en début d'année et on se réfère à lui quand ils ne respectent pas les règles.

Un enfant perturbateur est pris à l'écart pour refaire le point avec lui et redonner les consignes.

Aucun renvoi n'a été prononcé depuis l'existence de la structure. Mais pour des raisons graves, cela pourrait être envisagé.

IX. La sécurité

Afin que les enfants ne se mettent pas en danger, ils sont encadrés lors des activités nécessitant l'utilisation de matériel « dangereux » où seul l'adulte pourra utiliser l'outil (tel qu'un cutter en cas de découpe de matériaux épais, l'utilisation du four pour la confection de gâteaux).

Il leur est également demandé de ne pas monter sur les chaises, de ne pas courir dans la salle, de se bousculer ou de taper un camarade avec un livre ou autre objet pouvant le blesser ou lui faire mal. D'éviter de viser le visage lorsqu'ils jouent au ballon.

Dans le cadre du protocole sanitaire, les enfants doivent rester à leur place (assis par groupe « classe ») et demander l'accord avant de se déplacer.

X. Les caractéristiques des locaux

L'accueil périscolaire se fait dans l'enceinte de l'école primaire Marie Marvingt de Vézelize. Nous disposons d'une ancienne salle de classe, d'un hall jusqu'à 18h ainsi que de la cour de récréation pour les activités.

Elle nous laisse également utiliser les WC adultes qui se trouvent à côté de la salle principale et l'infirmerie en cas de besoin.

Le ménage est effectué pour la salle et les wc par l'équipe d'animation. Le reste est pris en charge par le syndicat scolaire qui gère les locaux.

XI. La communication

La communication se fait principalement par mail ou par téléphone mais également sur place à Vézelize ou à Omelmont.

Nous avons peu de contact avec la presse locale.

Nous sommes en bons termes avec le syndicat scolaire qui nous loue les locaux de l'école et le maire d'Omelmont qui nous loue la salle des fêtes de sa commune. Les mêmes moyens de communications sont utilisés avec ses acteurs car nos horaires ne sont pas toujours compatibles.

XII. Les partenaires

Nous avons peu de partenaires du fait de la petite taille de notre structure. Pourtant, cela est intéressant pour nous si nous pouvons mutualiser les sorties notamment qui coûtent chères.

Aussi, nous pouvons compter sur l'association périscolaire de Benney avec qui nous partageons certaines sorties pendant les vacances. Leur structure et leur fréquentation étant plus importantes que chez nous, les moyens financiers sont plus conséquents. De ce fait, les frais de bus sont divisés par 2 et les prix pour les entrées dans les parcs plus intéressants. Cela nous permet de proposer pendant les vacances scolaires au moins une sortie.

Pendant le périscolaire il n'y a pas de sorties organisées.

Nous travaillons également en partenariat avec un traiteur qui nous livre les repas les mercredis et pendant les vacances scolaires. Le prix a été négocié et les repas sont variés et goûteux. Chaque semaine, nous lui communiquons le nombre de repas nécessaires et chaque fin de mois il nous envoie la facture correspondante. Les repas sont livrés en barquette individuelle.

XIII. Le budget

Il est réalisé avec la présidente. Le directeur a une caisse pour palier aux achats nécessaires et de dernières minutes.

XIV. L'évaluation du projet

Le projet se base sur des capacités basiques et accessibles qui doivent être acceptées par tous les protagonistes. Chaque année, il doit être adapté et modifié si besoin selon le public accueilli. Mais également selon l'évolution du protocole sanitaire.

L'évaluation pourra se faire en fait d'année.

XV. L'intégration des mineurs en situation de handicap

Actuellement, nous accueillons d'enfants handicapés ayant des dossiers MDPH mais n'ayant pas d'handicape physique majeur.

XVI. Les mercredis

L'extrascolaire du mercredi se déroule à la salle des fêtes d'Omelmont de 7h à 18h30.

Les principes et objectifs sont identiques à ceux du périscolaire à savoir, le développement de l'enfant par la découverte de nouvelles activités, la connaissance des règles de vie en collectivité et leur respect. Mais également le respect des individus et du matériel.

Cette corrélation permet aux enfants fréquentant les deux structures d'avoir une homogénéité dans leur apprentissage de la vie en collectivité.

A la différence du périscolaire, nous gérons le repas du midi ainsi que le goûter qui est fourni par nos soins. Nous travaillons avec un traiteur qui nous livre les repas en liaison froide en barquettes individuelles.

Les goûters sont établis selon les envies avec parfois la fabrication de gâteaux par les enfants.

Déroulement de la journée

Accueil des enfants de 7h à 9h avec des arrivées échelonnées. Les parents notent l'heure d'arrivée de l'enfant sur la feuille d'émargement. En raison du protocole sanitaire, les horaires sont notés par l'équipe d'animation et vérifiés par les parents.

Les enfants jouent souvent calmement entre eux ou font des coloriages.

Les activités programmées par l'équipe d'animation commencent à partir de 9h jusqu'à 11h environ. A la fin de l'activité, les animateurs et les enfants rangent et nettoient les tables afin de les laisser propres pour le repas. Jusqu'à midi, lorsque le temps le permet, les enfants vont jouer dehors sous la surveillance des animateurs.

Le repas se déroule de 12h à 12h45/13h, après que les enfants se soient lavés les mains.

En temps normal les enfants mettaient la table à tour de rôle, mangeaient puis débarrassaient mais en raison du protocole sanitaire, les enfants ne touchent que leur couvert et débarrassent uniquement leurs affaires.

Après, un temps calme où les enfants peuvent s'allonger, lire, jouer calmement ou un animateur lit une histoire à l'ensemble des enfants.

Les activités reprennent à 14h jusqu'à environ 16h. Les enfants prennent le goûter après s'être lavés les mains, puis les premiers départs commencent aux alentours de 16h30 pour s'échelonner jusqu'à 18h30.

Les activités

Les activités sont préparées en amont par les animateurs en ayant toujours une activité de secours en cas de mauvais temps.

Le matériel nécessaire est soit acheté, soit récupéré selon les activités.

Les tarifs

	REGIME GENERAL		AUTRES REGIMES	SUPPLEMENT COMMUNE HORS CONVENTION(1)
	QF<800	QF>800		

ACCUEIL PERISCOLAIRE LUNDI MARDI JEUDI ET VENDREDI

Matin de 7h à 8h20 à la 1/2 heure avec un minimum d'1 heure facturée	2,45 €	2,55 €	3,05 €	PAS DE SUBVENTION
				1 €
				<25% prise en charge
				0,75 €
Soir de 16h30 à 18h30 à la 1/2 heure avec un minimum d'1 heure facturée	2,45 €	2,55 €	3,05 €	26 à 75% prise en charge
				0,50 €
				>76% prise en charge
				0,25 €

ACCUEIL DE LOISIRS LE MERCREDI

FORFAIT 1/2 journée (matin ou après-midi) sans repas	6,80 €	7,20 €	9,20 €	
FORFAIT 1/2 journée (matin ou après-midi) avec repas (2)	12,90 €	13,50 €	16,50 €	REPAS
				6,50 €
FORFAIT journée avec repas (2)	17,90 €	18,50 €	21,50 €	
Accueil garderie de 7h à 9h et de 17h à 18h30 à la 1/2 heure avec un minimum d'une heure facturée	2,95 €	3,05 €	3,55 €	

TARIFICATION SPECIALE

GARDERIE après fermeture au 1/4 d'heure jusqu'à 19h				8,00 €
---	--	--	--	--------

- (1) Communes ne versant pas ou en partie des subventions à la structure
 (2) Sous réserve de variations du prix du repas